

3.

QUELLES ALLOCATIONS FAMILIALES POUR DEMAIN ?

«J'aimerais que ce soit vraiment
pour eux et non pour m'aider
à combler le mois.»

Vie Féminine constate que de nombreuses femmes sont plutôt satisfaites par le système des allocations familiales. En particulier lorsqu'elles peuvent consacrer une partie de cette somme directement au bien-être et à l'épanouissement de leurs enfants: vêtements, santé, frais scolaires, activités sportives ou de loisirs, vacances, épargne... Mais nous voyons aussi très bien où cela coince.

Ce transfert de compétences du fédéral au régional est l'opportunité d'améliorer ce système si important pour de nombreuses femmes et familles. À la veille de le repenser, Vie Féminine fait donc des propositions pour l'améliorer et le rendre plus adapté aux réalités de la société actuelle:

- Les allocations familiales doivent rester **un droit très accessible** aux femmes et aux familles. Le principe d'universalité doit animer le futur système et les institutions doivent rendre les démarches administratives le plus simple possible.
- Les allocations familiales doivent continuer à **réduire les inégalités que rencontrent les familles**. Le futur système devra tenir compte particulièrement des multiples facettes de la précarité: revenus insuffisants, monoparentalité, handicap, etc.
- Les allocations familiales doivent continuer à **être payées régulièrement et en priorité aux mères**. Mais certains montants devront être augmentés, en particulier pour le premier enfant. En parallèle, il est nécessaire d'envisager de nouveaux dispositifs pour soutenir les familles dans l'accès à certains services (enfance, santé, handicap, école, sport, culture...).

QUI SOMMES-NOUS ?

Un peu partout en Wallonie et à Bruxelles, Vie Féminine rassemble des milliers de femmes de divers âges et origines. Au sein de ce vaste réseau, elles expérimentent des parcours d'autonomie, tissent des solidarités, savourent le plaisir d'agir ensemble et se mobilisent pour que notre société devienne plus égalitaire, plus solidaire et plus juste.

NOUS SOUTENIR ?

POUR POURSUIVRE NOS ACTIONS, NOUS AVONS BESOIN DE
VOTRE SOUTIEN. FAIRE UN DON : **BE 03 7995 5001 7684**

Plus d'infos sur la campagne sur www.viefeminine.be



vie féminine

Vie Féminine ASBL

Mouvement féministe d'action interculturelle et sociale
Secrétariat national
Rue de la Poste 111 – 1030 Bruxelles
02 227 13 00 – secretariat-national@viefeminine.be
www.viefeminine.be
www.facebook.com/VieFeminine

Ne pas jeter sur la voie publique

É.R.: Anne Bouluvin, Vie Féminine – 111, rue de la Poste – 1030 Bruxelles / Graphisme: inextenso.be



vie féminine



UNE CAMPAGNE DE VIE FÉMININE

EN BELGIQUE, LES ALLOCATIONS FAMILIALES FONT DEPUIS LONGTEMPS PARTIE DU QUOTIDIEN DES FAMILLES. SI JUSQU'À PRÉSENT, ELLES RELEVAIENT DE LA RESPONSABILITÉ DE LA SÉCURITÉ SOCIALE FÉDÉRALE, LES ALLOCATIONS FAMILIALES SONT MAINTENANT AUX MAINS DES RÉGIONS. UNE RÉFORME QUI POURRAIT S'ACCOMPAGNER DE GRANDS CHANGEMENTS.

À L'HEURE OÙ LES POUVOIRS PUBLICS DÉFINISSENT LES ALLOCATIONS FAMILIALES DE DEMAIN, VIE FÉMININE LANCE UNE CAMPAGNE POUR RAPPELER À QUEL POINT CE REVENU ET CE DROIT SONT ESSENTIELS POUR LES FAMILLES ET LES FEMMES. C'EST POURQUOI NOUS SOUHAITONS FAIRE ENTENDRE LEURS VOIX !

1. UN REVENU COMPLÉMENTAIRE ESSENTIEL DANS LE BUDGET DES FAMILLES...

Payer le loyer, boucler les factures... Lorsque Vie Féminine a proposé aux femmes de s'exprimer sur les allocations familiales, elles ont clairement montré qu'il s'agissait d'**une part importante du budget familial**.

« Ce n'est pas un luxe. »

« Ça compense
mon petit salaire. »

Les allocations familiales permettent même à certaines familles de garder la tête hors de l'eau. Selon l'ACAF (Association des Caisses d'Allocations familiales privées), plus de **6 ménages sur 10** auraient du mal à joindre les deux bouts sans les allocations familiales.

« La vie augmente, les allocations
deviennent de la survie. »

...MAIS PAS TOUJOURS SUFFISANT

Cependant, pour de nombreuses familles, les allocations familiales sont insuffisantes pour couvrir les frais réels en matière de soins et d'éducation de leurs enfants. C'est particulièrement le cas de la somme reçue pour le premier enfant qui ne semble pas adaptée au coût de la vie.

« Avec un seul enfant,
c'est 1/3 des frais de la crèche. »

2. UN DROIT ACCESSIBLE, UNIVERSEL ET PORTEUR DE SOLIDARITÉ

Mais les allocations familiales ne sont pas qu'un revenu, c'est aussi un droit qui se fonde sur différentes valeurs que nous tenons à rappeler :

Universalité

C'est un droit qui doit bénéficier largement à toutes les familles, ce qui permet de ne pas stigmatiser les enfants.

Solidarité

Les allocations familiales jouent un rôle pour lutter contre les inégalités et la précarité que rencontrent de nombreuses familles et femmes, même si elles ne peuvent pas tout résoudre.

Accessibilité

Pour que ce droit soit effectif, il faut des conditions minimales mais aussi que les démarches soient simples et les informations claires. Et cela pour les situations les plus simples comme pour les plus compliquées (ex. moment de changement, séparation, jeunes + de 18 ans, enfant handicapé, etc.)

« Même chance pour
chaque enfant,
il n'est pour rien dans
la situation de ses parents
(riches ou pauvres). »

« C'est accessible
à condition d'être
alphabétisé, de parler
une langue nationale,
d'avoir accès à internet. »

« La garantie que chaque
enfant dispose d'un
minimum en évitant à ses
parents, surtout sa mère
célibataire, de sombrer dans
la pauvreté-précarité. »

« Une fois qu'on remplit
les conditions de
base, on a facilement
les allocations. »

« On dépend énormément du
père qui ouvre le droit. Très
difficile après un divorce. »